



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre ^{2^e} ÉDITION

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES



Baromètre Forfait Mobilités Durables Edition 2022

Présentation des résultats – Juin 2022

viaiD ekodev



MODALITÉS D'ENQUÊTE & PROFIL DU PANEL



L'enquête a été mise en ligne pendant 1 mois du 15 mars au 19 avril 2022 et diffusée dans nos réseaux, via les réseaux sociaux et emailing.

Elle n'a pas vocation à être représentative des employeurs français.

Au total, sur 961 répondants :

20 % rattachés au service
RSE/DD/environnement

15 % rattachés à la
Direction Générale

12 % rattachés au service
mobilité / référent mobilité

12 % rattachés au service
ressources humaines

78 % ont connaissance du FMD contre 69% en 2021 (+ 9 points)

Au total, sur 823 organisations représentées :

72 % appartiennent au secteur privé ou associatif

19 % appartiennent à la fonction publique territoriale

8 % appartiennent à la fonction publique d'Etat

64 % dont le siège est implanté en zone urbaine

25 % dont le siège est en zone péri-urbaine

10 % dont le siège est en zone rurale

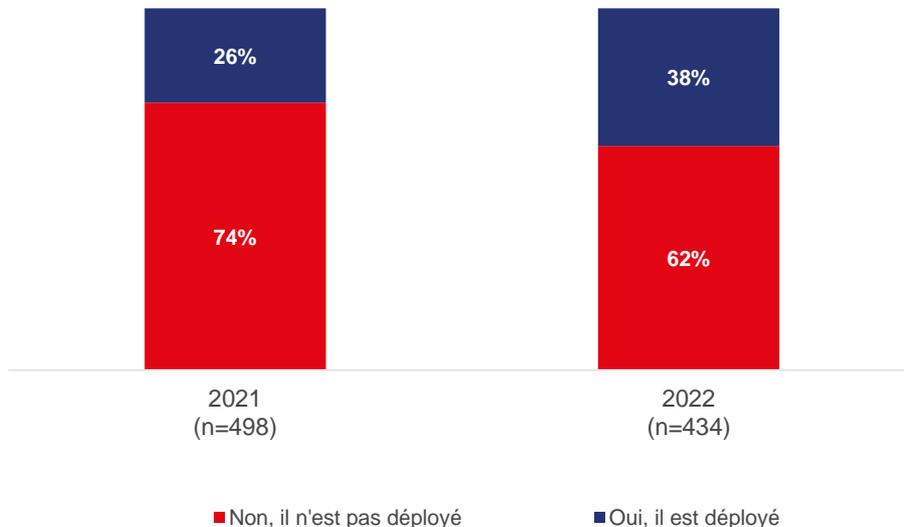
25 % des répondants avaient déjà répondu à l'édition 2021 du Baromètre FMD

NIVEAU DE DÉPLOIEMENT DU FMD



LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

Evolution du niveau de déploiement du FMD au sein du secteur privé



CE QU'IL FAUT RETENIR

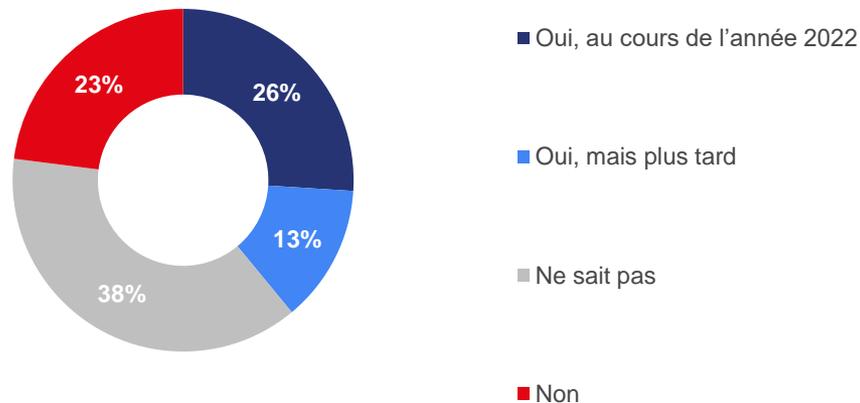
Parmi les organisations du secteur privé ayant connaissance du FMD, 38 % déclarent l'avoir déployé à date.

C'est 12 points de plus qu'en 2021.

LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

Parmi les organisations ayant connaissance du dispositif, mais ne l'ayant pas déployé, 39 % envisagent le déploiement du FMD et parmi eux une majorité l'envisagent au cours de l'année 2022.

Envisagez-vous de mettre en place le FMD ?
(n=273)



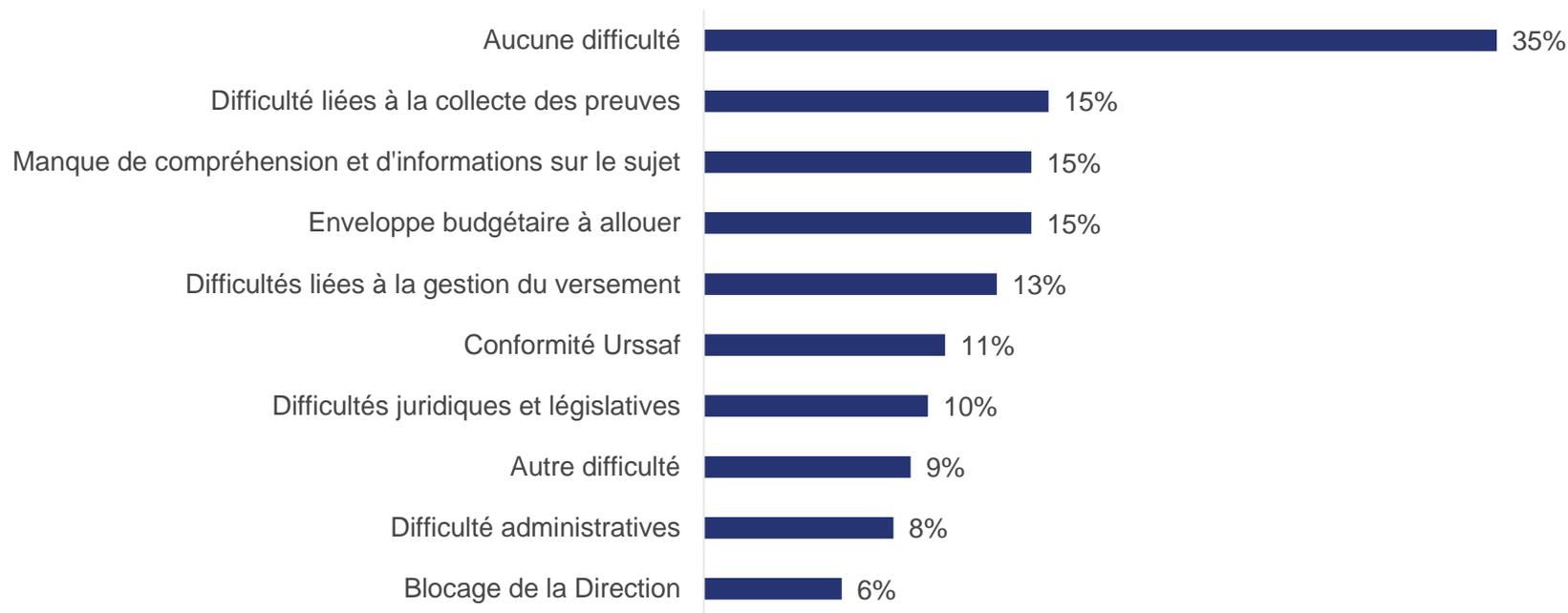
RETOURS D'EXPÉRIENCE DU DÉPLOIEMENT DU FMD



Principales motivations au déploiement du FMD au sein du secteur privé (n=134)



Quelle(s) difficulté(s) ont été rencontrée(s) lors de la mise en oeuvre du FMD ?
(n=131)

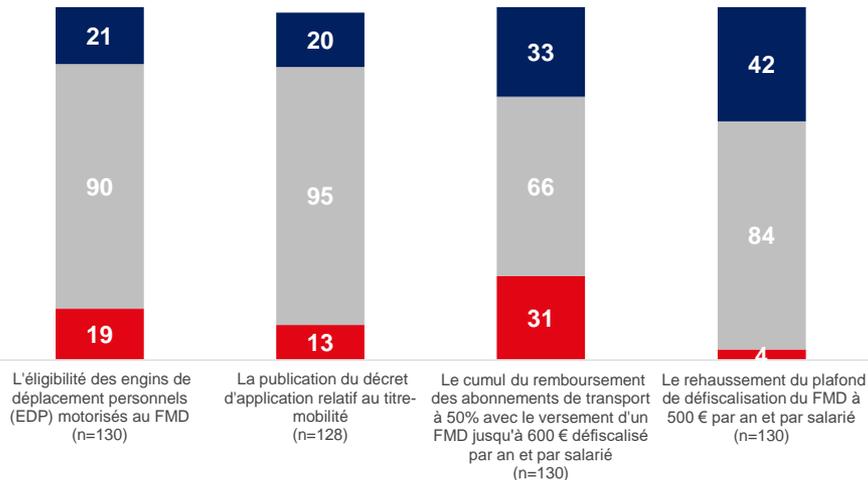


Raison(s) ayant motivée(s) le non déploiement du FMD au sein du secteur privé
(n=242)



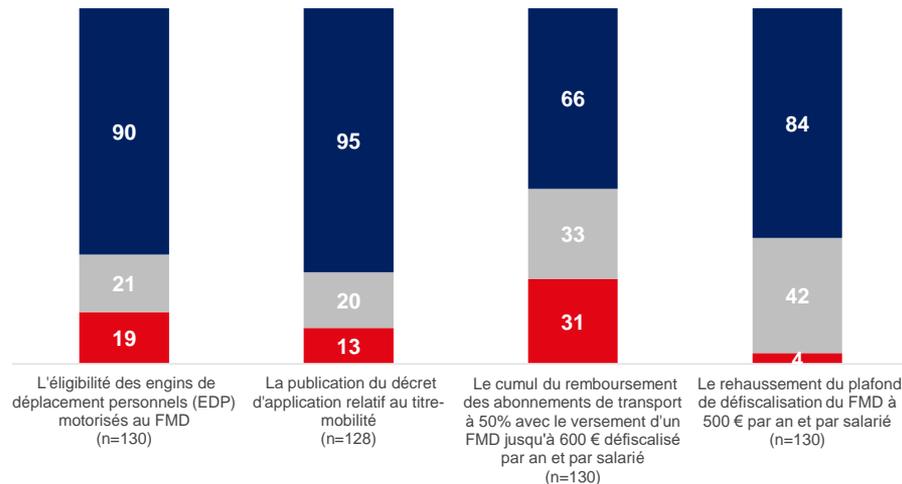
IMPACT DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA MISE EN ŒUVRE

Impacts des évolutions réglementaires sur les organisations qui ont déjà déployé un FMD (n=131)



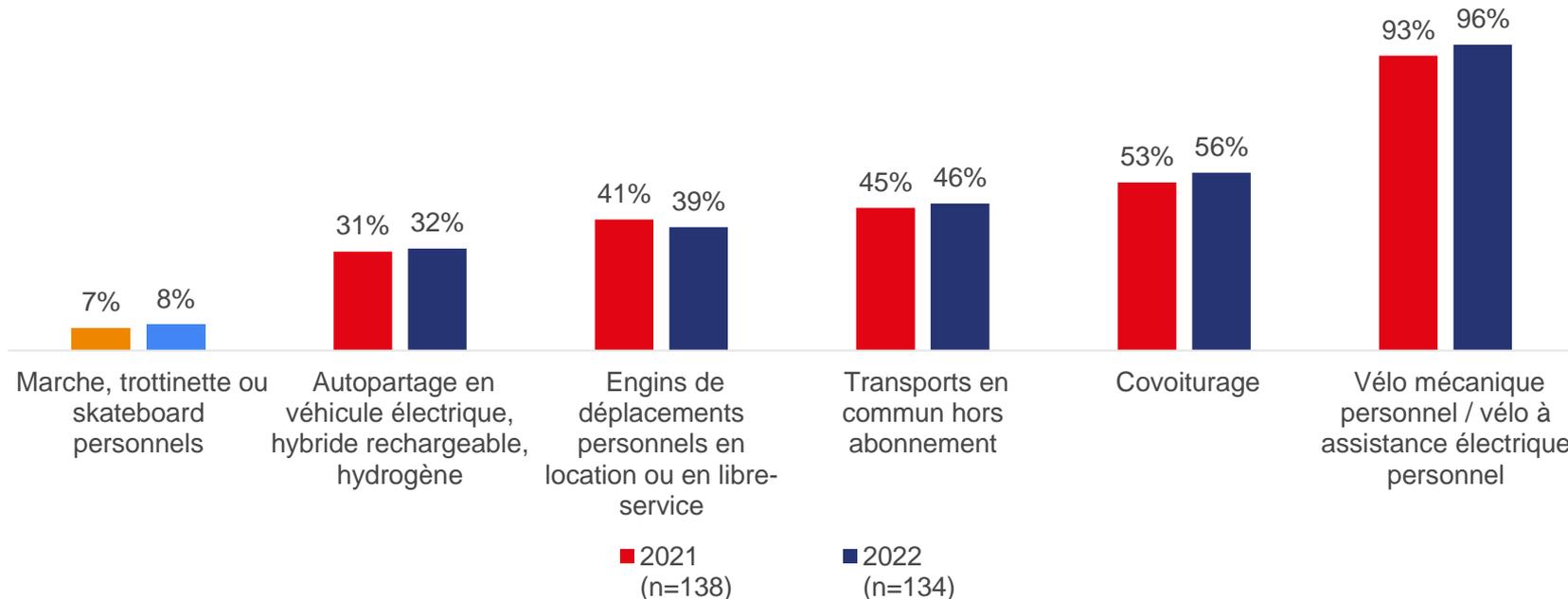
■ Complexifie la mise en oeuvre ■ Neutre ■ Facilite la mise en oeuvre

Impacts des évolutions réglementaires sur les organisations qui n'ont pas encore déployé un FMD (n=232)



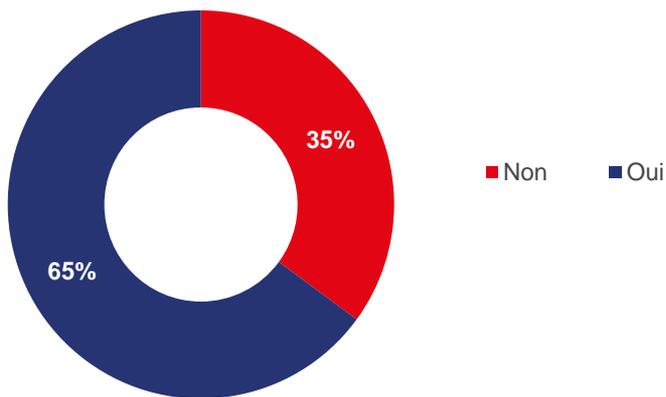
■ Complexifie la mise en oeuvre ■ Neutre ■ Facilite la mise en oeuvre

Evolution des modes de transport éligibles au FMD au sein du secteur privé



LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION ?

Proposez-vous le cumul de la prise en charge de l'abonnement aux transports en commun et du versement du FMD ?
(n=134)

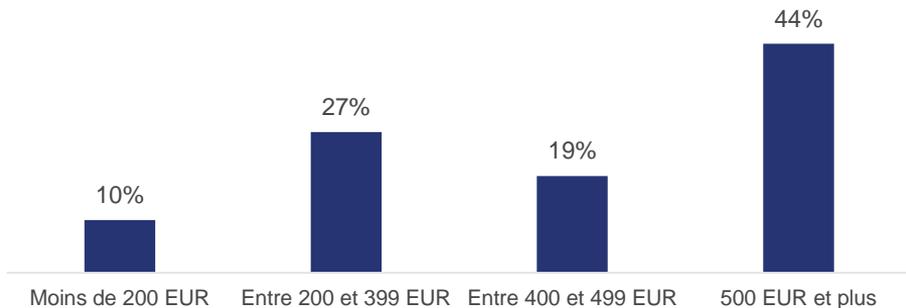


CE QU'IL FAUT RETENIR

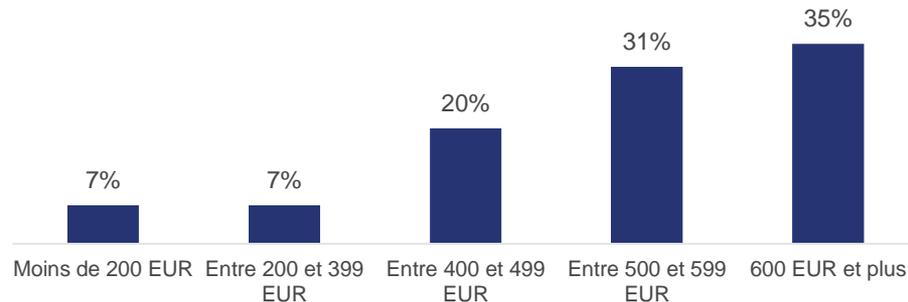
Parmi les organisations du secteur privé ayant déployé un FMD, 65 % proposent le cumul du versement du FMD avec le remboursement d'un abonnement aux transports en commun.

QUEL EST LE MONTANT DU REMBOURSEMENT MAXIMUM ANNUEL ALLOUÉ ?

Montant plafond dans le cadre d'un FMD seul
(n=118)



Montant plafond dans le cadre d'un FMD cumulé avec le
remboursement TC
(n=74)

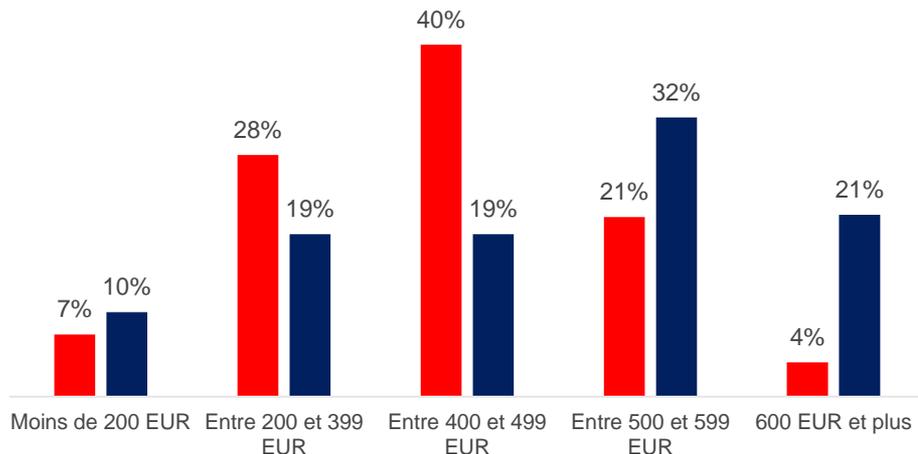


Parmi les organisations ayant déployé un FMD:

- dans le cadre du versement d'un FMD seul (plafond d'exonération à 500€/an/sal.), le montant moyen est de 378 €.
- dans le cadre d'un versement cumulé avec le remboursement d'un abonnement TC (plafond d'exonération à 600€/an/sal.), le montant moyen est de 503 €.

LE FMD A-T-IL ÉTÉ DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION ?

Evolution des montants versés dans le cadre du FMD

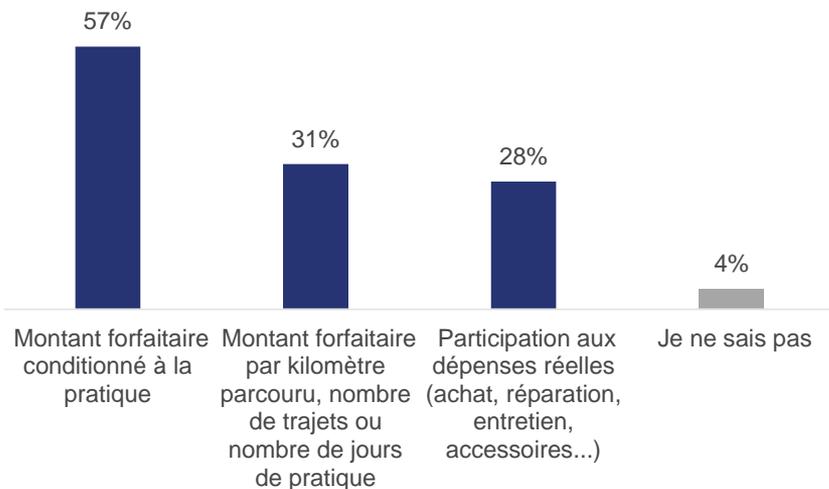


■ 2021 (n=126) ■ 2022 (n=134)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Montant moyen en 2021 400 EUR contre 434 EUR en 2022

Mode(s) de versement(s) du FMD au sein du secteur privé (n=134)



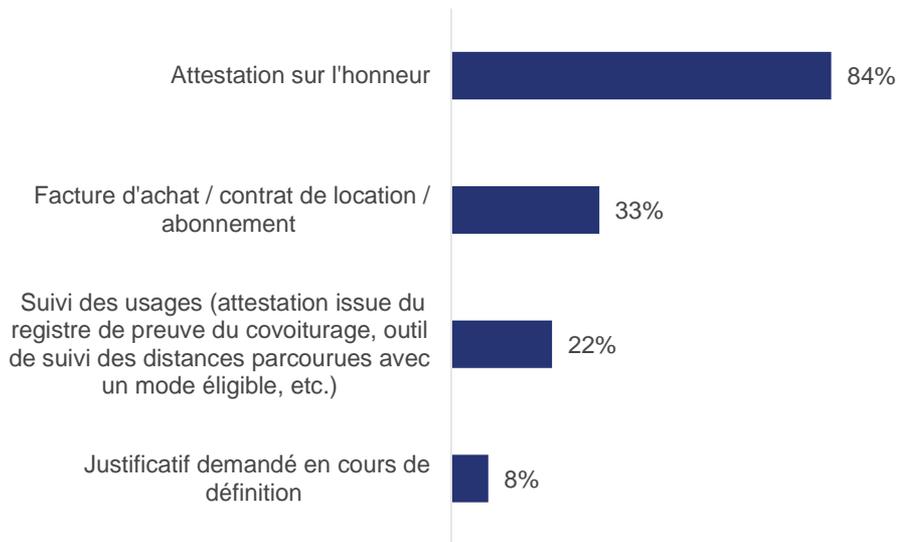
CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations ayant déployé un FMD, une grande majorité ont décidé de le verser sous forme d'un montant forfaitaire, soit conditionné à la pratique (57%), soit par kilomètre parcouru, nombre de trajets ou de jours de pratique (31%).

Seules 13 % envisagent de mettre en place le titre-mobilités VS 2021

QUEL(S) TYPE(S) DE JUSTIFICATIFS SONT DEMANDÉ(S) POUR EN BÉNÉFICIER ?

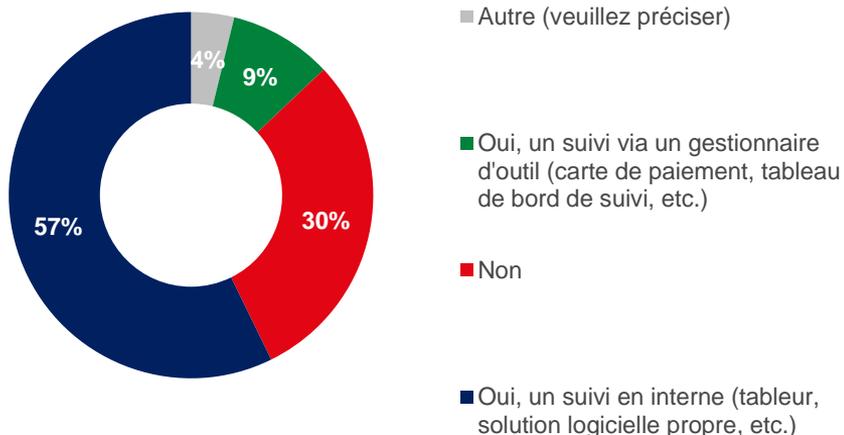
Type(s) de justificatif demandé(s) au sein du secteur privé
(n=134)



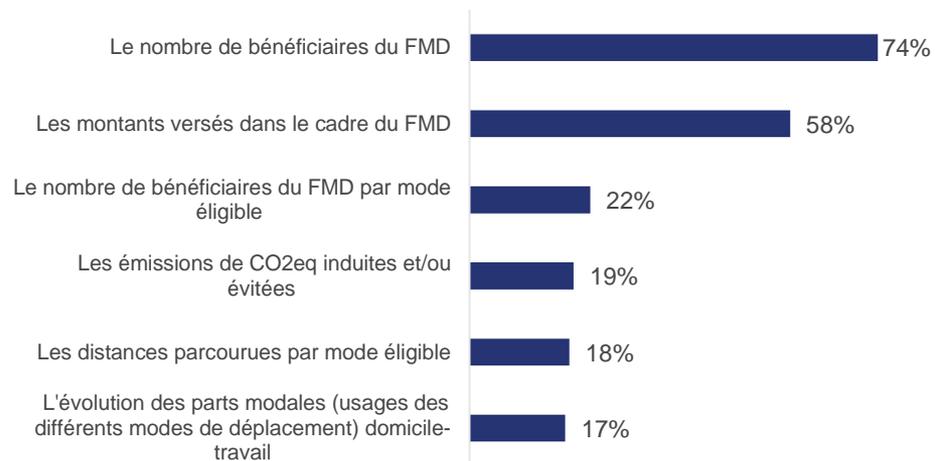
CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations ayant déployé un FMD, une grande majorité (84 % contre 82 % en 2021) demandent comme justificatif une attestation sur l'honneur de la part de leurs collaborateurs.

Modalité de suivi mis en place au sein du secteur privé (n=131)



Indicateur(s) de suivi mis en place au sein du secteur privé (n=132)



Merci à l'écosystème
d'acteurs qui a partagé le
questionnaire et ces résultats

